

# GAZETTE DE LA VEZERE

Août 2025



Syndicat Mixte du  
Bassin Versant de la  
Vézère en Dordogne





# La Programmation Régie

## L'hydromorphologie sur le Vimont

Pour la 3ème phase, l'équipe régie du Syndicat a réalisé des aménagements hydromorphologiques sur 450 mètres linéaires du Vimont.

Comme les années précédentes, il s'agit d'aider le cours d'eau à retrouver une dynamique et un fonctionnement plus naturels en mettant en place :

- Des épis
- Des blocs éparses
- Des banquettes

Grâce à ces aménagements, un lit emboîté apparaît à l'intérieur du lit trop large, redimensionné lors du remembrement. Ainsi, un chenal principal d'écoulement permet le fonctionnement le plus naturel possible du cours d'eau.

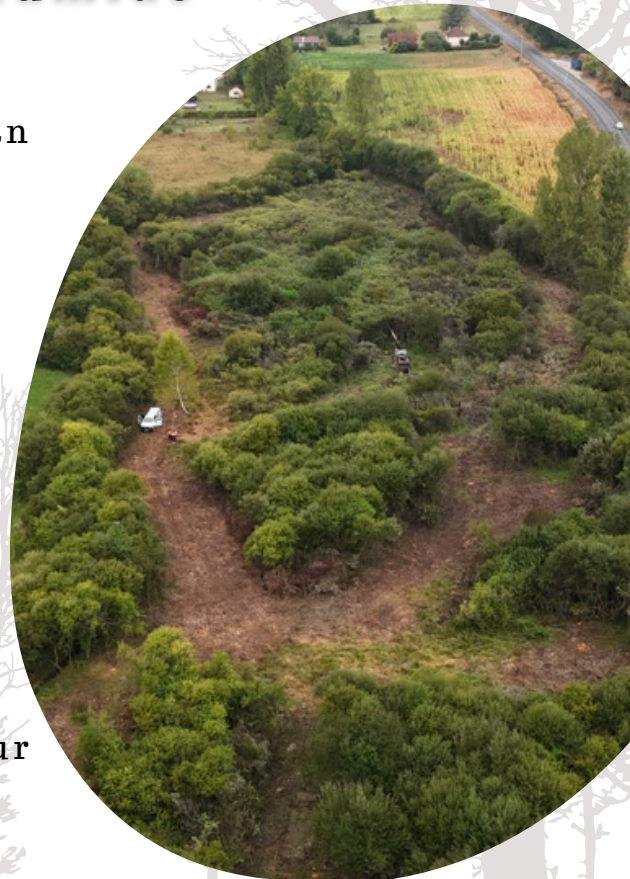
## La restauration de la zone humide du Doiran

La restauration de la zone humide du Doiran est un projet en deux étapes distinctes :

- La réouverture par l'équipe régie du Syndicat
- La création de bras et mare par entreprise

Au mois d'août, la partie régie a été réalisée. La seconde partie est prévue en octobre 2025.

L'objectif est de restaurer les fonctionnalités de la zone humide et de favoriser la zone d'expansion des crues pour aider à protéger le bourg de Montignac à l'aval.





# Les dossiers Techniques

## La priorisation des zones humides du territoire du bassin versant de la Vézère

Lors de l'instruction commune de 2025, l'ensemble des partenaires techniques et financiers et le bureau du Syndicat ont acté la nécessité de réaliser une étude de priorisation des zones humides du territoire.

En effet, le volet de préservation et de restauration des zones humides est une priorité dans le nouveau programme pluriannuel de gestion du Syndicat.

Cependant, afin d'être efficace dans cette démarche et ne pas investir dans une mauvaise direction, il a semblé essentiel de prioriser les zones.

Un stagiaire a été présent neuf semaines afin de lancer la démarche.

Une première partie de recueil bibliographique a été nécessaire et a permis de cibler 150 zones prioritaires au lieu des 350 initiales présentes sur le bassin versant.

Une seconde partie a été initiée, mais non achevée afin de suivre ces 150 zones sur le terrain et y valider ou non un intérêt et une priorité.



Cette étude n'est pas achevée et continuera au fil du temps par le suivi terrain des techniciens ou par la reprise par un autre stagiaire.



# Les Informations Générales

## Etat des lieux du Coly, sur la commune de Condat

Les techniciens du Syndicat ont été sollicités par la Mairie de Condat lors du mois de Juillet.

Le constat est le suivant : peu d'entretien du cours d'eau, beaucoup de fréquentation surtout à la saison estivale et une hydrologie particulière du Coly.

Les élus ont demandé au Syndicat de réaliser un état des lieux comme il avait été fait en amont, sur le secteur communal de Coly Saint Amand.

Deux journées terrain ont permis de relever les différents points et caractéristiques du cours d'eau et de ses usages.



## L'étiage 2025

Lors du mois d'août 2025, les cours d'eau suivis par le Syndicat ont connu un étiage assez sévère. D'un statut "difficile" pour le Doiran et le Cern, à "Mise en Péril" pour le Thonac jusqu'à "l'assec total" pour l'Elle.



# PARTENAIRES

<http://syndicat-vezere-dordogne.fr>